

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 janvier 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 19

Excusés : 4

Absents : 1

Date de la convocation :
09/01/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Bernard GUILLOTEAU

N° interne de l'acte :
D11_01_2026

lundi 26 janvier 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Bernard GUILLOTEAU, Véronique JOLY, Nicolas LANOUE, Anne-Claude LUMET, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres excusés

Emilie CHARRIER, Antoine HERITEAU, Marie-Odile ROCHAIS

Membres Absents :

Charlène RANTIERE

ACQUISITION D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 30 mars 2023, le conseil municipal avait procédé à l'acquisition de parcelles situées dans le village de la Bessonnière sur la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure afin d'en céder une partie à un particulier et afin de créer un chemin piétonnier sur la partie restante.

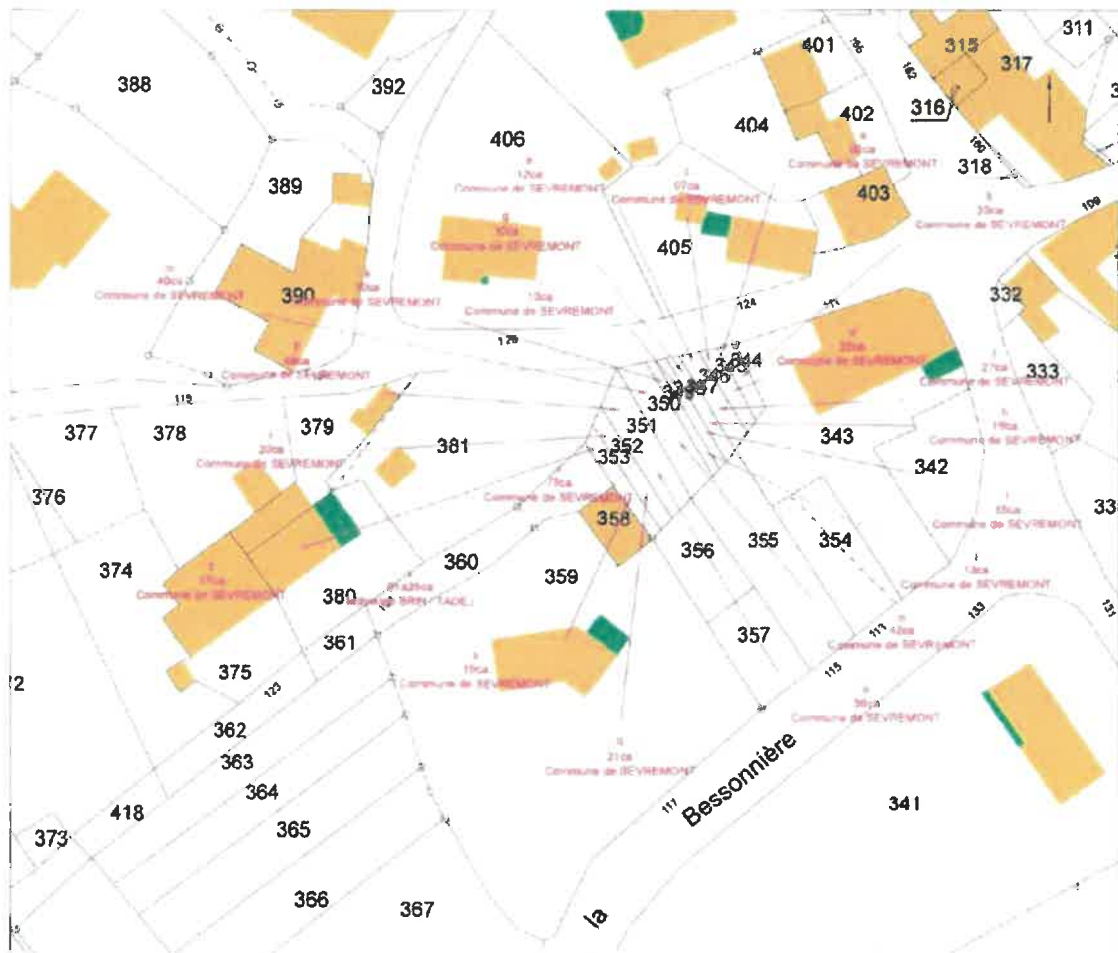
Le découpage parcellaire qui s'avérait nécessaire pour finaliser le dossier est intervenu et permet de voir la parcelle restant à acquérir par la collectivité pour finaliser la création du chemin. Il s'agit de la parcelle ZV 447 d'une surface de 73 m² appartenant à Monsieur Sébastien Brin et à Madame Anouchka Tadej.

Monsieur le Maire procéder d'acquérir auprès de Monsieur Sébastien Brin et de Madame Anouchka Tadej la parcelle ZV 447 au prix de 2,60 € le m², les frais d'acte étant à la charge de la collectivité.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260126-D11_01_2026-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. L. Roy', written over the printed name of the Mayor.



Le Secrétaire de séance,

Bernard GUILLOTEAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Guilloteau', written below the printed name of the Secretary of the meeting.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le : 30 janvier 2026

Publié le : 02 février 2026